

Pour la mention Microbiologie, vous pouvez obtenir un master 1 en validant :

- au semestre 1 : deux UEs obligatoires (UE BAC et UE REG) de 3 ECTS chacune (soit 6 ECTS) se déroulant sur le campus de Beaulieu les mardi et jeudi après-midi (présence obligatoire aux TDs), et une UE de 6 ECTS parmi un choix de 4 UE optionnelles de 6 ECTS, mutualisées avec les mentions Biologie-Santé (UE1 et UE8) et Bioinformatique (UE BG1 et BG2), et se déroulant sur le campus de Villejean.

- semestre 2 : deux UEs obligatoires de 6 ECTS chacune (soit 12 ECTS) mutualisées avec la mention Biologie-Santé (UE2 et UE6) et se déroulant sur le campus de Villjean, et l'UE11 de stage de 6 ECTS mutualisée également avec la mention Biologie-Santé.

Vous trouverez des informations détaillées sur la mention Microbiologie en téléchargeant le document suivant :

Si vous souhaitez vous inscrire à des UEs de master 1 de la mention Microbiologie, téléchargez le formulaire de candidature suivant :

Vous devez remplir ce formulaire puis le transmettre à Mme Gwennola Ermel qui est responsable de la mention Microbiologie.

Attention, si vous souhaitez vous inscrire à des UE mutualisées avec la mention Biologie Santé ou Bioinformatique, vous devez aussi candidater une seconde fois à ces UEs en utilisant le formulaire en ligne spécifique à chaque mention. Cette double candidature (papier et en ligne) permettra aux responsables de la mention Microbiologie et de la mention Biologie Santé ou Bioinformatique de prendre connaissance de votre candidature à ces UE mutualisées.